



# Agronomie, Environnement & Sociétés

Revue éditée par l'Association française d'agronomie (Afa)

Siège : 16 rue Claude Bernard, 75231 Paris Cedex 05.

Secrétariat : 2 place Viala, 34060 Montpellier Cedex 2.

Contact : [afa@supagro.fr](mailto:afa@supagro.fr), T : (00-33)4 99 61 26 42, F : (00-33)4 99 61 29 45

Site Internet : <http://www.agronomie.asso.fr>

## Objectif

AE&S est une revue en ligne à comité de lecture et en accès libre destinée à alimenter les débats sur des thèmes clefs pour l'agriculture et l'agronomie, qui publie différents types d'articles (scientifiques sur des états des connaissances, des lieux, des études de cas, etc.) mais aussi des contributions plus en prise avec un contexte immédiat (débats, entretiens, témoignages, points de vue, controverses) ainsi que des actualités sur la discipline agronomique.

ISSN 1775-4240

## Contenu sous licence Creative commons



Les articles sont publiés sous la *licence Creative Commons 2.0*. La citation ou la reproduction de tout article doit mentionner son titre, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue AE&S et de son URL, ainsi que la date de publication.

## Directeur de la publication

Antoine MESSÉAN, président de l'Afa, Ingénieur de recherches, Inra

## Rédacteur en chef

Olivier RÉCHAUCHÈRE, chargé d'études Direction de l'Expertise, Prospective & Etudes, Inra

## Membres du bureau éditorial

Guy TRÉBUIL, chercheur Cirad

Philippe PRÉVOST, Chargé des coopérations numériques à Agreenium

Danielle LANQUETUIT, consultante Triog et webmaster Afa

## Comité de rédaction

- Marc BENOÎT, directeur de recherches Inra
- Gérard CATTIN, retraité de la chambre d'agriculture de la Marne
- Joël COTTART, agriculteur
- Thierry DORÉ, professeur d'agronomie AgroParisTech
- Sarah FEUILLETTE, cheffe du Service Prévision Evaluation et Prospective Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Yves FRANCOIS, agriculteur
- Jean-Jacques GAILLETON, inspecteur d'agronomie de l'enseignement technique agricole
- Laure HOSSARD, ingénieure de recherche Inra Sad
- Marie-Hélène JEUFFROY, directrice de recherche Inra et agricultrice
- Aude JOMIER, enseignante d'agronomie au lycée agricole de Montpellier
- Christine LECLERCQ, professeure d'agronomie Institut Lassalle-Beauvais
- Francis MACARY, ingénieur de recherches Irstea
- Antoine MESSEAN, Ingénieur de recherches, Inra
- Adeline MICHEL, Ingénieure du service agronomie du Centre d'économie rurale de la Manche
- Marc MIQUEL, consultant
- Bertrand OMON, Chambre d'agriculture de l'Eure
- Thierry PAPILLON, enseignant au lycée agricole de Laval
- Philippe POINTEREAU, directeur du pôle agro-environnement à Solagro
- Philippe PRÉVOST, Chargé des coopérations numériques à Agreenium
- Bruno RAPIDEL, Cirad
- Anne VERDENAL, agricultrice

## Secrétaire de rédaction

Philippe PREVOST

## Assistantes éditoriales

Sophie DOUHAIRIE et Danielle LANQUETUIT

## Conditions d'abonnement

Les numéros d'AE&S sont principalement diffusés en ligne. La diffusion papier n'est réalisée qu'en direction des adhérents de l'Afa ayant acquitté un supplément (voir conditions à <http://www.agronomie.asso.fr/espace-adherent/devenir-adherent/>)

## Périodicité

Semestrielle, numéros paraissant en juin et décembre

## Archivage

Tous les numéros sont accessibles à l'adresse <http://www.agronomie.asso.fr/carrefour-inter-professionnel/evenements-de-lafa/revue-en-ligne/>

## Soutien à la revue

- En adhérant à l'Afa via le site Internet de l'association (<http://www.agronomie.asso.fr/espace-adherent/devenir-adherent/>). Les adhérents peuvent être invités pour la relecture d'articles.
- En informant votre entourage au sujet de la revue AE&S, en disséminant son URL auprès de vos collègues et étudiants.
- En contactant la bibliothèque de votre institution pour vous assurer que la revue AE&S y est connue.
- Si vous avez produit un texte intéressant traitant de l'agronomie, en le soumettant à la revue. En pensant aussi à la revue AE&S pour la publication d'un numéro spécial suite à une conférence agronomique dans laquelle vous êtes impliqué.

## Instructions aux auteurs

Si vous êtes intéressé(e) par la soumission d'un manuscrit à la revue AE&S, les recommandations aux auteurs sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.agronomie.asso.fr/carrefour-inter-professionnel/evenements-de-lafa/revue-en-ligne/pour-les-auteurs/>

## À propos de l'Afa

L'Afa a été créée pour faire en sorte que se constitue en France une véritable communauté scientifique et technique autour de cette discipline, par-delà la diversité des métiers et appartenances professionnelles des agronomes ou personnes s'intéressant à l'agronomie. Pour l'Afa, le terme agronomie désigne une discipline scientifique et technologique dont le champ est bien délimité, comme l'illustre cette définition courante : « *Etude scientifique des relations entre les plantes cultivées, le milieu [envisagé sous ses aspects physiques, chimiques et biologiques] et les techniques agricoles* ». Ainsi considérée, l'agronomie est l'une des disciplines concourant à l'étude des questions en rapport avec l'agriculture (dont l'ensemble correspond à l'agronomie au sens large). Plus qu'une société savante, l'Afa veut être avant tout un carrefour interprofessionnel, lieu d'échanges et de débats. Elle se donne deux finalités principales : (i) développer le recours aux concepts, méthodes et techniques de l'agronomie pour appréhender et résoudre les problèmes d'alimentation, d'environnement et de développement durable, aux différentes échelles où ils se posent, de la parcelle à la planète ; (ii) contribuer à ce que l'agronomie évolue en prenant en compte les nouveaux enjeux sociétaux, en intégrant les acquis scientifiques et technologiques, et en s'adaptant à l'évolution des métiers d'agronomes.

**Lisez et faites lire AE&S !**

# Sommaire

## P-7- Avant-propos

A. MESSÉAN (Président de l'Afa) et O. RÉCHAUCHÈRE (Rédacteur en chef)

## P-9- Éditorial

P. PRÉVOST, S. LARDON, M. CAPITAINÉ, S. BONIN, S. MADELRIEUX, N. SENIL (coordonnateurs du numéro)

## Le design pour penser l'action dans les territoires

P-15- Innovations sociales et scénarios de transition écologique. Des exemples illustrant ce qu'on peut entendre par design territorial  
F. JEGOU

P-17- Le design est-il un concept pour les agronomes ?

L. PROST

P-25- Le design est-il une nouvelle forme de l'action publique territoriale ?

V. POUDRAY, P. MAO et N. SENIL

P-31- Projet de paysage, projet agricole et design territorial

S. BONIN et B. FOLLÉA

P-41- De l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique, comment un paysagiste peut-il enrichir un projet agricole durable ?

L. D'HEYGÈRE

P-49- Le design territorial, un concept adapté au travail des collectivités locales ?

J.S. LAUMOND et R. AMBROISE

## Des situations agricoles pour penser le design en agronomie

P-59- Concevoir un système agri-alimentaire territorialisé en milieu rural : vers l'émergence d'un living-lab pour impulser de nouvelles pratiques agricoles et alimentaires à différentes échelles de territoire

C. MIGNOLET, R. FECHÉ, C. SCHOTT et F. BARATAUD

P-67- Des pratiques agroécologiques à la conception de systèmes agri-alimentaires territorialisés : exploitation agricole et design territorial

E. MARRACCINI

P-73- Design territorial et transition agro-écologique d'une exploitation agricole : exemple d'une ferme en agro-foresterie

V. POUDRAY, A. SIEFFERT et M. CAPITAINÉ

P-79- Design agricole inspiré de la permaculture : exemple d'une micro-ferme de l'Ouest de la France

K. MOREL, N. SENIL et M. TAVERNE

P-87- Comment designer une alimentation durable dans les territoires ?

C. DUMAT, D. MASSALOUX, A. LIMBERTIE et S. LARDON

P-99- Le projet de recherche-action TATA-BOX : démarches et outils pour le design territorial dédié à la transition agro-écologique

E. AUDOUIN, J.E. BERGEZ, O. THEROND, F. PADIE, K. CAPELLE, S. BONIN

P-111- Construction de projets agroécologiques territorialisés : à la recherche des conditions et caractéristiques de ces démarches

S. BONIN, E. AUDOUIN et A. MESSÉAN

P-117- Histoire du grand projet « Biovallée » à travers celle de l'agriculture biologique et relecture par le design territorial

S. MADELRIEUX, F. KOCKMANN et H. VERNIER

P-127- Quelles leçons tirer de l'analyse des situations agricoles pour les usages du design territorial par les agronomes ?

S. LARDON, M. CAPITAINÉ, S. BONIN, S. MADELRIEUX et P. PRÉVOST

## Des expériences de recherche dans une dynamique de design territorial

P-133- Quand le design territorial réinvente la gestion de l'eau et l'alimentation de proximité

M.H. VERGOTE et S. PETIT

P-141- CAPFARM : simulation d'allocations de couverts à l'échelle des exploitations agricoles et des paysages

H. BOUSSARD, B. ROCHE, H. DECHATRE, A. JOANNON, G. MARTEL et G. PAIN

P-149- Concevoir des systèmes culture-élevage à l'échelle des territoires : une méthode adaptative et participative

M. MORAINÉ, M. DURU et O. THEROND

P- Projet BRIE'EAU : une démarche participative pour repenser ensemble un territoire de grandes cultures

L. SEGUIN, F. BIRMANT, G. LETOURNEL, M. BONIFAZZI, F. BARATAUD, A. ARRIGHI, L. GUICHARD, S. BOUARFA, L. ROGER, L. ROYER, D.

HUREAU, J.E. ROUGIER, R. MELIO-DELAGE, C. BONTOUX, B. BERTHOME et J. TOURNEBIZE

## Quand les agronomes faisaient du design sans le savoir...

P-173- Les Plans de Développement Durable en agriculture (1993-1999) : une expérience de design territorial ?

R. AMBROISE et F. KOCKMANN

P-181- *Le domaine du Pradel, un lieu de design territorial depuis Olivier de Serres*  
P. PREVOST et B. VIDAL

**Note de lecture**

P-189- *Paysans de nature. Réconcilier l'agriculture et la vie sauvage*  
P.Y. LE GAL





## Histoire du grand projet «Biovallée» à travers celle de l'agriculture biologique et relecture par le design territorial

*History of the project "Biovallée" through  
that of organic farming and re-reading by  
territorial design*

**Sophie MADELRIEUX<sup>1\*</sup> - François KOCKMANN<sup>2</sup>  
et Hugues VERNIER<sup>3</sup>**

<sup>1</sup>UGA, Irstea, UR LESSEM - Courriel : sophie.madelrieux@irstea.fr

<sup>2</sup>AFA, agronome/développement, Chambre d'Agriculture de  
Saône et Loire - Courriel : francois.kockmann@wanadoo.fr

<sup>3</sup>CCVD, Responsable Agriculture - Courriel : hvernier@val-de-  
drome.com

### Résumé

Lors des Entretiens du Pradel, un des ateliers portait sur « L'agriculture dans la transition territoriale » à partir de l'exemple du grand projet Rhône-Alpes (GPRA) « Biovallée » (2009-2014).

Nous proposons ici de valoriser et enrichir cet atelier en : 1) resituant ce GPRA Biovallée dans l'histoire du territoire de la vallée de la Drôme, notamment celle du développement de l'agriculture biologique ; 2) proposant une relecture par le design territorial du projet et des actions mises en œuvre ou soutenues ; 3) rendant compte de la synthèse réalisée en séance, des points clé ayant permis ou freiné la mise en place du GPRA Biovallée ; 4) esquissant, pour finir, un bilan réflexif des concrétisations du projet et des suites.

### Abstract

During the "Entretiens du Pradel", one of the workshops focused on "Agriculture in territorial transition" based on the example of the Rhône-Alpes Project (GPRA) "Biovallée" (2009-2014).

We propose here to value and enrich this workshop, by: 1) resituating this GPRA Biovallée in the history of the Drôme Valley, particularly that of the development of organic farming ; 2) reading by the dimensions of territorial design the project and the actions implemented or supported by the GPRA ; 3) reporting on the summary produced during the session, of the key points that helped or hindered the implementation of the GPRA Biovallée ; 4) sketching, finally, a reflexive assessment of the concretizations of the project and the subsequent evolutions.

### Mots-clés

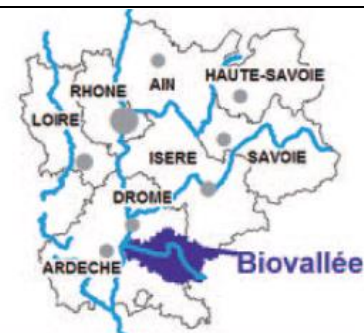
Vallée de la Drôme ; agriculture biologique ; histoire ; design territorial.

### Introduction

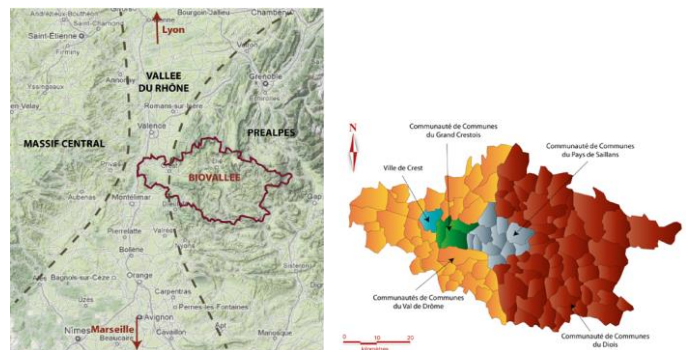
Lors des entretiens du Pradel, un des ateliers portait sur le Grand Projet Rhône-Alpes « Biovallée », vu comme expérience où le développement de l'agriculture biologique

(AB) aurait été en jeu dans une transition vers un « éco-territoire ». Le périmètre correspond à celui la vallée de la Drôme (encadré 1). Il s'étend aujourd'hui sur trois Communauté de communes : Val de Drôme (CCVD), Crestois - Pays de Saillans (3CPS), et Diois (CCD), soit un total 96 communes pour 56 000 habitants. C'est le territoire français où l'AB est la plus développée, avec 30 % des surfaces et des agriculteurs, contre 5 % en moyenne au niveau national (Lamine et al., 2015). Entre 2009 et 2014, il a fait l'objet d'un programme d'action publique (GPRA) porté par les collectivités territoriales, nommé Biovallée qui visait à en faire un territoire pilote en matière de Développement Durable (DD) dans les secteurs de l'énergie, des déchets, de l'habitat et de l'agriculture. Au niveau agricole, les objectifs définis étaient de réduire l'utilisation des pesticides de 50 %, d'arriver en 2015 à 50 % des surfaces et agriculteurs en AB et à 80 % de produits bio ou locaux dans la restauration collective.

L'atelier aux Entretiens du Pradel visait à comprendre comment ce GPRA Biovallée avait pu émerger, sa conception, ses concrétisations, en portant l'attention sur l'agriculture<sup>1</sup> et notamment le développement de l'AB, et en partant du témoignage d'H. Vernier, acteur historique de ce projet. Nous proposons ici un retour sur cet atelier et son enrichissement en présentant : l'histoire du territoire de la vallée de la Drôme, notamment celle du développement de l'AB ; une relecture du GPRA Biovallée et des actions mises en œuvre par des dimensions mobilisées dans le design territorial ; la synthèse des points clé ayant permis ou freiné la mise en place du GPRA Biovallée selon le témoin de l'atelier ; un bilan réflexif des concrétisations du projet et des suites.



Source : Dossier Biovallée, 2012



Source : diagnostic Biovallée, INDDIGO, 2011

Avec 2200 km<sup>2</sup>, le territoire de la vallée de la Drôme se situe dans une zone de transition entre montagne humide au nord-est (massif du Vercors), zone méditerranéenne au sud et plaine alluviale du Rhône à l'ouest.

<sup>1</sup> D'autres auteurs l'ont fait par exemple à partir de la gestion de la rivière Drôme (Girard et Rivière-Honegger, 2014)

L'activité agricole occupe : 1200 exploitations en 2010<sup>2</sup>, environ 47000 ha, et encore une place prépondérante avec près de 10% des emplois<sup>3</sup>, soit plus du triple de la moyenne nationale. Cette diversité géographique se retrouve dans la diversité des productions agricoles : arboriculture, grande culture, culture spécialisée, semence, viticulture, plante aromatique, élevage (ovin, caprin, bovin), aviculture ; avec des productions différenciées (picodons, clairette de Die, ail, pintadeaux, etc...), une forte présence de l'AB, de la vente en circuits courts et de l'agrotourisme.

Encadré 1 : périmètre de la vallée de la Drôme et présentation succincte de son agriculture

## Le GPRA « Biovallée » dans l'histoire de la vallée de la Drôme, notamment celle du développement de l'agriculture biologique

Le témoignage d'H. Vernier, en séance, a donné un trop succinct aperçu du foisonnement de l'histoire de la vallée de la Drôme et de son agriculture. Nous avons fait le choix d'en produire un récit distancié et enrichi, s'appuyant sur des sources bibliographiques, objet de cette première partie. Nous identifions trois séquences correspondant à des changements marquants dans l'évolution à la fois du développement de l'AB, et dans les stratégies des intercommunalités par rapport au « bio ». Nous avons élargi à d'autres dimensions quand cela a paru nécessaire à la compréhension de la dynamique générale ayant conduit au GPRA Biovallée.

### Séquence 1 : émergence des intercommunalités et de l'AB (1970-85)

#### Des intercommunalités se dessinent très tôt pour lutter contre la désertification du territoire

Dans les années 1970, pour lutter contre la dévitalisation, le Diois et le Val de Drôme vont être parmi les premiers en France à se lancer dans une dynamique intercommunale (Girard, 2012). Dans le Diois, des habitants fondent en 1970 le Comité de Défense et de Développement<sup>4</sup>, associant élus et opérateurs économiques, porteurs d'une vision partagée des enjeux, problèmes et solutions de développement, où l'agriculture est identifiée comme principale piste : un actif sur deux travaille dans ce secteur (Girard, 2012). Quant au Val de Drôme<sup>5</sup>, l'intercommunalité est fondée sur une logique de vallée, en développant les services collectifs dans le domaine de la gestion de l'eau et des déchets avec la création d'un syndicat d'aménagement en 1980 (Girard et Rivière-Honegger, 2014) et en recrutant par ailleurs deux chargés de mission Agriculture, un enjeu fort (Girard, 2012). En parallèle de la politique de modernisation agricole, les deux projets locaux s'intéressent à l'installation, la diversification, aux circuits courts, aux filières spécialisées locales (semence, ail dans le Val de Drôme ; lavandin, vigne, noix, élevage dans le Diois ; Tual, 2011), et à l'organisation de l'irrigation dans le Val de Drôme (Bui, 2015).

#### Des pionniers de l'AB dans le Diois

La vallée de la Drôme a été une terre d'accueil de paysans néo-ruraux en AB dans les années 70 (Sencébé, 2002). Ils s'installent principalement dans le Diois et s'impliquent fortement dans les organisations agricoles locales (Polo et Veyron, 1982). Durant les années 1970-1980, l'AB se développe aussi par la conversion d'agriculteurs locaux à l'AB, principalement sous l'impulsion de la maison Lemaire-Boucher (Tual, 2011), mais n'est ni à l'agenda des politiques ni dans les programmes d'action des différents acteurs agricoles locaux.

### Séquence 2 : structuration de collectifs et stratégies territoriales autour de l'AB dans le Diois et de la gestion de la rivière Drôme dans le Val de Drôme (1985-2000s)

#### Structurations multiples de l'AB dans le Diois et dans la Drôme

La filière des plantes aromatiques et médicinales (PPAM) est la première à se structurer fortement, dans le contexte de crise de la lavande et des Etats généraux du développement agricole de 1982, où se rencontrent agriculteurs locaux et néo-ruraux en quête de diversification. Ils créent un CETA<sup>6</sup> en 1984, une coopérative, puis d'autres entreprises naissent (Duffaud-Prevost, 2015). La coopérative des PPAM s'associe ensuite à trois autres du Diois (viticole, de céréales, et d'approvisionnement) en 1991 pour développer l'AB, avec mise en place d'un Programme Intercoopératif de Développement de l'AB. Il permet, grâce à l'enrôlement de l'intercommunalité du Diois, de mobiliser des financements publics, qui incitent la Chambre d'Agriculture (CA26) et le CFPPA<sup>7</sup> à participer au projet (Bui, 2015). En 2000, à la demande des coopératives, l'intercommunalité récupère l'animation agricole, et dispose pour la première fois de moyens humains pour mettre en œuvre une politique agricole (Bui, 2015) : « De l'arrière-pays de l'époque productiviste à l'avant-pays de la qualité »<sup>8</sup>. En 1990, un nouvel acteur apparaît, l'association La Carline, pour faire des achats groupés de produits bio mais sans réellement interagir dans un premier temps avec les autres acteurs, notamment de la production (Lamine et al., 2015). Elle porte de nouvelles pratiques de consommation et le nombre de familles adhérentes passe de 30 à 300 en dix ans, pour un territoire d'environ 10 000 habitants.

A l'échelle départementale, en 1987, les agriculteurs bio se regroupent pour assurer la défense de leurs intérêts et créent l'association Agribiodrôme. Le contexte local très ouvert à l'AB conduit la CA26 à recruter en 1995, son premier conseiller spécialisé. L'AB est promue en tant qu'agriculture « de qualité » mais reste inscrite dans le paradigme de modernisation, comme un modèle de diversification pour des exploitations dont la viabilité est menacée par l'élargissement de l'Europe, et des conditions difficiles en zone de montagne (Lamine et al., 2015)

Durant cette période, l'AB tient une moindre place dans le Val de Drôme. La structure du tissu coopératif ne facilite pas son développement au niveau des exploitations : la plupart des producteurs livrent leurs produits à des coopératives dont les exploitations conventionnelles sont les principaux

<sup>2</sup> Source Recensement Agricole (RA), 2010

<sup>3</sup> Source : Recensement Général de la Population, 2013

<sup>4</sup> Il produit notamment un Livre Blanc, premier manifeste d'un « pays qui ne veut pas mourir » (Sencébé, 2001).

<sup>5</sup> La 3CPS est fondue au départ dans les intercommunalités amont et aval. La CC du Crestois verra le jour en 1992, la CC du Pays de Saillans en 2001 et la 3CPS en 2014.

<sup>6</sup> Centre d'Etudes des Techniques Agricoles

<sup>7</sup> Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

<sup>8</sup> Ce slogan a été la base d'un projet de territoire élaboré dans le Diois entre 1995 et 2000 (Girard et Landel, à paraître).

apporteurs, avec un périmètre de collecte qui déborde le Val de Drôme. D'après le recensement agricole de 2000, on compte 88 exploitations en AB dans le Diois, et deux fois moins dans le Val de Drôme. L'intercommunalité du Val de Drôme va accompagner le développement d'entreprises en bio (Sanoflore, Barnier alimentation animale, ...) à partir des années 85, grâce à des programmes tels que les PIM puis PDZR<sup>9</sup>.

### **Premières coopérations à l'échelle de la vallée, portées par le Val de Drôme, autour de la rivière**

En Val de Drôme les élus construisent l'identité territoriale autour de la rivière (Girard, 2012) mise au centre des enjeux de développement économique, dans la double perspective d'accroître la production agricole par le développement de l'irrigation et d'améliorer les conditions de vie et d'attractivité du territoire, compromises par la dégradation de la qualité des eaux. L'intercommunalité va pendant près de 30 ans, piloter l'aménagement et la gestion de la rivière. Elle initie puis met en œuvre deux contrats de rivière ainsi que le premier SAGE<sup>10</sup> de France en 1997 (Girard, 2012). Ils vont permettre d'amplifier les collaborations à l'échelle du bassin-versant. Et le SAGE constitue une expérimentation pionnière, au niveau national, du modèle de la « gestion territoriale de l'eau » aux objectifs environnementaux ambitieux (gestion des étiages, entretien et restauration physique des cours d'eau), avec le déploiement de moyens humains et matériels conséquents (Girard et Rivière-Honegger, 2014). Cette expérience de coopération à l'échelle de la vallée va contribuer à la construction, par les intercommunalités, d'un nouveau projet de développement : le projet Biovallée.

### **Séquence 3 : production d'une vision de territoire bio par les intercommunalités (2000s-2010s)**

#### **Poursuite du développement de l'AB et arrivée de nouveaux acteurs porteurs d'une réflexion sur la place de l'agriculture dans la société**

Le développement de l'AB se poursuit via :

- celui des filières. Citons le rapprochement des coopératives céréalières de la vallée, le soutien financier de la cave coopérative à la conversion à l'AB (Bui, 2015), la croissance forte de la filière PPAM<sup>11</sup> (Duffaud-Prevost, 2015). Pour les coopératives dioises, ce sont les produits bio qui présentent la meilleure rentabilité et permettent aux structures de se maintenir voire de prospérer (Bui, 2015).
- celui de la consommation. Entre 2002 et 2008, La Carline passe de 300 à plus de 600 familles adhérentes, et son chiffre d'affaires de 90 000 à 425 000 € (Bui, 2015).
- un basculement progressif des représentations de l'AB et sa mise à l'agenda chez divers acteurs du territoire (Lamine et

al., 2015). Par exemple, la CA26 lance en 2007, la première édition du salon Tech&Bio<sup>12</sup> (Bui, 2015).

Durant cette période, d'autres acteurs « alternatifs » vont s'installer, tous porteurs d'une réflexion sur les liens entre agriculture et société (par exemples, les associations Terre de Liens<sup>13</sup> en 2003, des Compagnons de la Terre<sup>14</sup> en 2006, le Centre agroécologique des Amanins<sup>15</sup> en 2003, l'École de la Nature et des Savoirs<sup>16</sup> en 2006). Ils inventent de nouvelles pratiques et produisent d'autres représentations de l'AB : une agriculture paysanne, la plus autonome possible, où les liens entre production et consommation sont resserrés (Bui, 2015).

### **Mises en synergie de différents acteurs et rapprochement des intercommunalités autour d'un « projet bio » pour la vallée**

L'AB ainsi mise à l'agenda d'un ensemble d'acteurs, devient progressivement un élément structurant d'une vision plus large du développement (Girard, 2012). Certaines des entreprises mettent en place des démarches de DD qui débordent le seul cadre de la production bio. Par exemple, la cave coopérative développe avec 23 viticulteurs un projet photovoltaïque, pour couvrir ses besoins énergétiques. Le CFPPA de Die se positionne sur des formations correspondant à une conception plus paysanne que technicienne de l'AB (naturopathie animale, auto-construction, production de semences de fermes... ; Bui, 2015). La Carline soutient les producteurs locaux et porte des valeurs plus larges telles que l'équité sociale. Elle passe sous statut coopératif en 2008, associant dans sa gouvernance producteurs, salariés-distributeurs et consommateurs (Bui, 2015). Des synergies commencent à se créer entre certains de ces acteurs.

La dynamique créée autour de l'AB dans le Diois, portée par des filières bio entreprenantes, laissent penser à la CCVD que l'AB peut être une voie d'avenir pour l'agriculture locale. Toujours en quête de renforcer son identité territoriale, pour fédérer les différentes communes, elle lance une étude en 2002, pour définir son « projet Bio ». Celle-ci met en avant les complémentarités avec le Diois<sup>17</sup> et propose de développer d'une part les filières de production, commercialisation et consommation de produits bio, et d'autre part un marketing territorial sur le caractère « bio » de la vallée (Girard, 2012). C'est à cette occasion que la marque Biovallée® est déposée par la CCVD auprès de l'INPI<sup>18</sup> en 2002.

Ces premières réflexions alimentent deux projets dans un contexte d'entente politique entre les intercommunalités : le Pôle d'Excellence Rurale Biovallée (2004-2007), porté par la CCD, qui concerne le développement des filières PPAM bio et l'écoconstruction ; et le GPRA Biovallée. La coopération de 30 ans autour de la gestion de la rivière Drôme, ainsi que la

<sup>9</sup> PIM : Programmes intégrés méditerranéens (sur 7 ans : 1986-1992) ; PDZR : Plan de Développement des Zones Rurales (1994-2000).

<sup>10</sup> Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Il s'est vu décerner en 2005 en Australie le River Prize international, qui récompense les projets de restauration, de protection et de gestion des eaux les plus visionnaires et les plus remarquables au monde, devançant 450 candidats de 35 pays.

<sup>11</sup> Entre 2006 et 2010, les 10 entreprises de la vallée connaissent une augmentation de 75 % de leur chiffre d'affaire.

<sup>12</sup> Salon professionnel des techniques biologiques et alternatives. Dès sa 1ère édition, le salon est un succès. Il accueille 4000 visiteurs venus de France et d'Europe, et est salué par la plupart des organisations professionnelles de la bio.

<sup>13</sup> Terre de Liens (qui a aujourd'hui une envergure nationale) vise à faciliter l'accès au foncier pour des installations en agriculture paysanne et bio en acquérant elle-même des terres agricoles.

<sup>14</sup> Une initiative des salariés du CFPPA de Die, avec le soutien de l'intercommunalité du Diois, pour mettre en place un dispositif permettant aux candidats à l'installation de tester leur projet avant de s'installer.

<sup>15</sup> Créé en collaboration avec Pierre Rabhi, il regroupe une ferme en AB, un centre d'accueil et de formation et une école primaire. Il est quasiment autonome en énergie et en alimentation.

<sup>16</sup> Parrainée par Jean-Marie Pelt et Edgar Morin, cette association accueille des formations diversifiées, allant de la cueillette de plantes sauvages, à la permaculture, en passant par le développement personnel et les relations interpersonnelles.

<sup>17</sup> « Alors que le Diois est le « berceau de la bio », le Val de Drôme a des atouts et des outils pour transformer et commercialiser la production biologique du territoire » (Rapport de synthèse, Agro-Synergie, 2004).

<sup>18</sup> Institut National de la Propriété Industrielle. La marque sera redéposée en 2006 pour inclure l'ensemble de la vallée de la Drôme (pas uniquement le Val de Drôme), et élargira son objet au-delà de l'AB (Girard et Landel, à paraître).



dynamique autour de l'AB, contribuent à l'émergence du projet Biovallée déposé en 2009 dans le cadre du programme GPRA, pour obtenir une labellisation et des financements exceptionnels relatifs à des projets novateurs de DD, conduits à l'échelle de territoire. Il s'appuie sur trois axes d'action : l'aménagement du territoire avec l'élaboration d'un éco-SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), le développement des filières économiques (énergie renouvelable, bois, éco-construction, AB), et l'accueil d'activités de recherche et formation.

### **Le GPRA Biovallée : une relecture par les dimensions du design territorial**

C'est une prolifération exceptionnelle d'initiatives locales, associant différents acteurs du territoire afin de mettre en place une transition vers des comportements plus sobres et respectueux de l'environnement, qui a fait proposer ce cas, comme expérience où l'agriculture et la dynamique bio serait en jeu mais aussi motrice dans une transition vers un « éco-territoire ». Dans la suite, nous proposons une relecture du GPRA Biovallée par le design territorial tel que décrit par F. Jegou (Jegou, 2018), s'articulant autour des quatre dimensions d'une définition « mosaïque » :

#### **Acupuncture territoriale**

Par rapport à la métaphore de l'acupuncture (limiter le nombre de points où agir avec la recherche d'effets systémiques et de synergies), l'enjeu dans le GPRA Biovallée a été de dessiner les conditions d'une forme d'action publique qui puisse favoriser la transition, en misant sur la créativité des acteurs sociaux et leur envie de s'investir dans la construction de l'action collective (De Schutter *et al.*, 2016). Il s'agissait de favoriser la diversité des initiatives et expérimentations locales, tout en s'assurant en même temps de leur mise en réseau afin que les « bonnes » pratiques se diffusent plus rapidement, qu'une mutualisation s'opère, et que ces pratiques participent d'une dynamique territoriale d'ensemble. Nous ne pouvons pas citer ici toutes les initiatives qui ont été développées : nous renvoyons aux sources citées dans cet article, au site internet Biovallée<sup>19</sup>, et à des exemples d'action que nous avons répertoriées en annexe. Mais la volonté de mise en réseau s'est traduite par l'Observatoire<sup>20</sup> des pratiques et des savoir-faire durables de la Biovallée (dont émane aujourd'hui Agriliens<sup>21</sup>).

#### **Conversations sociales constructives**

Les conversations constructives s'opèrent souvent en tension, grâce aux frottements entre les intérêts individuels et collectifs. Les controverses sont ainsi un élément essentiel dans la construction d'une vision et d'objectifs partagés, donc d'un intérêt plus collectif, en ce sens où elles peuvent conduire, si elles n'évoluent pas en conflits insolubles, à l'alignement des visions que portent les différents acteurs (Bui

*et al.*, 2016). Le GPRA Biovallée a justement cherché à créer des espaces-temps qui rendent le dialogue et l'expérimentation possibles (De Schutter *et al.*, 2016), comme le campus Biovallée où se déroulent les « Controverses du Campus » organisées par la CCVD<sup>22</sup>, ou en soutenant le développement de lieux et projets pré-existant (comme l'Université de l'Avenir<sup>23</sup> pour un exemple non encore cité).

#### **Co-produire des visions**

Les trois axes stratégiques du GPRA Biovallée, tout en cherchant à promouvoir le développement économique de la région (axe 2), mettaient l'accent sur l'imaginaire d'un éco-territoire de référence (axe 1 : vers un Fribourg rural) et d'un territoire apprenant (axe 3 : construction d'un éco-territoire école), rejoignant l'idée de la construction d'un récit mobilisateur, s'appuyant sur des images fortes (De Schutter *et al.*, 2016). Il s'agissait de faire converger autour de ce récit les différentes stratégies, de légitimer les initiatives des acteurs, qui se sentaient encouragés à aller de l'avant, et favoriser ainsi l'émergence de l'action collective (De Schutter *et al.*, 2016). La construction d'un tel récit est un travail continu, qui se poursuit à l'heure actuelle. C'est à mesure que la diversité des acteurs associés s'accroît, que les valeurs et objectifs, partagés entre un nombre plus grand d'acteurs peuvent produire un imaginaire commun. Très descendante dans un premier temps, puisque portée par les intercommunalités, la démarche a évolué vers une co-construction d'une vision de long terme, avec un exercice en 2011 de prospective à horizon 2040 visant à formaliser un scénario souhaitable « d'éco-territoire de référence » en se basant sur une démarche participative, cherchant à associer le plus de monde possible<sup>24</sup>. En 2012, l'association Biovallée (acteurs publics, entreprises et associations du territoire) est créée pour essayer de faire vivre cette vision.

#### **Contamination positive à partir d'une démarche pragmatique**

Pour De Schutter *et al.* (2016), il a été frappant de constater à quel point la plupart des initiatives en cours dans la vallée de la Drôme concernant la transition, sont portées par des organisations associant plusieurs groupes d'acteurs. Les auteurs font aussi le constat que plus la diversité des acteurs associés dans la gouvernance de l'initiative est grande, plus cela permet la construction progressive d'un intérêt collectif, qui tend vers l'intérêt général (ex : la gouvernance partagée entre producteurs, distributeurs et consommateurs à La Carline). La dimension pragmatique des démarches afin de susciter sans doute un intérêt plus large, au-delà des personnes déjà sensibilisées, est également à souligner. Par exemple, les porteurs d'initiatives parlent plus volontiers d'alimentation et de santé qui concernent le quotidien de chacun, que de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ils ne revendiquent pas d'être dans une démarche militante, connotée idéologiquement, avec des objectifs de long terme, mais

<sup>19</sup> <http://www.biovallee.fr/>

<sup>20</sup> <http://www.biovallee.fr/observatoire-action-liste.html> Un répertoire de témoignages décrivant précisément chaque action et les éléments permettant de la reproduire.

<sup>21</sup> [http://agriliens.fr/\\_Agriliens](http://agriliens.fr/_Agriliens) est un site internet sur l'actualité et l'innovation agricole dans la Vallée de la Drôme.

<sup>22</sup> Soirées d'échanges-débats, « autour des grands courants de pensées que soulève notre société contemporaine », en matière de développement durable, en partenariat avec le magazine Alternatives économiques.

<sup>23</sup> <https://universitedelavenir.org/>

<sup>24</sup> Elle s'est appuyée sur une : i) prospective exploratoire (experts, chercheurs et d'acteurs locaux) afin de bâtir des hypothèses d'évolution; ii) mise en discussion de ces hypothèses, notamment lors d'un forum public, d'ateliers dans les conseils municipaux et communautaires..., afin de les partager et enrichir; iii) prospective stratégique, correspondant au temps des élus, et à la formalisation du scénario souhaitable puis du plan d'action.

visent à apporter une réponse locale à des enjeux concrets et plus immédiats. Qu'elle soit délibérée ou non, il y a là une pratique qui encourage la participation d'un plus grand nombre d'individus (De Schutter *et al.*, 2016).

## **Des points clé pour la mise en place du GPRA Biovallée : des acteurs, une vision, des catalyseurs et une thématique fédératrice**

En guise de témoignage, H. Vernier a projeté et commenté le film « du paysage au pays sage »<sup>25</sup> qui reprenait différentes initiatives développées lors du GPRA en lien à l'agriculture (pépinière d'installation, plateforme de distribution en circuits courts de produits bio et locaux...). Les échanges lors de l'atelier ont ensuite porté sur les points clé mis en avant par H. Vernier, comme ayant permis ou freiné la mise en place de ce GPRA Biovallée de son point de vue. Ils ont été confrontés à d'autres expériences en séance et précisés de manière itérative, par l'importance de leur présence ou absence dans la mise en place d'un projet de territoire.

### **Acteurs : permanence et brassage**

En premier lieu, a été mentionnée l'importance de la présence d'un noyau d'acteurs sensibilisés (élus, agents de développement) et de l'inscription du processus dans la durée, notamment par le maintien des capacités d'ingénierie et d'animation mais aussi d'une volonté politique (plus forte que les divergences), ce qu'a aussi pointé Girard (2014) dans ses analyses. La longévité de certains élus et agents, présents depuis les années 1990, est à souligner. Ceci a certainement favorisé la montée en compétence, la capacité à mobiliser et articuler les dispositifs, et l'acquisition d'une légitimité, créant ainsi localement un contexte favorable à l'innovation sociale (Bui, 2015). Il a été souligné en contrepoint comme difficultés les évolutions des collectivités et de leurs priorités (aménagement, gestion de budgets versus développement) ou encore le risque d'essoufflement de dynamiques portées uniquement par quelques personnes, toujours les mêmes.

Il a été mis en relief le nécessaire brassage à la fois pour favoriser l'interconnaissance entre acteurs du territoire, élaborer peu à peu une vision globale et partagée, et générer des idées nouvelles. Cela passe aussi par le fait d'accepter la remise en cause, d'aller voir ce qui se fait ailleurs, et d'assurer une capacité du territoire à se réinventer sans arrêt.

Il a été souligné l'importance de pouvoir « embarquer » les acteurs économiques pour donner de l'ampleur au projet de territoire par son ancrage dans le monde de l'entreprise, et ses retombées en termes de créations d'emplois (De Schutter *et al.*, 2016). C'est ce que vise l'association Biovallée : mettre sur pied des collaborations entre entreprises, qui, au lieu de se vivre uniquement comme concurrentes les unes des autres, se considèreraient comme parties prenantes d'une dynamique territoriale (Duffaud-Prevost, 2015). Une des difficultés pour H. Vernier est de mettre les différents acteurs socio-économiques, aux logiques différentes (entre eux et avec les intercommunalités), autour d'une même table. Ce qui interroge sans cesse la figure du chef de file capable de détecter les priorités, puis de coordonner des interventions

externes diversifiées, et celle de l'acteur articulateur ou facilitateur (Girard et Landel, à paraître).

### **Vision et mise en récit**

H. Vernier a souligné l'importance de s'accorder sur une vision de l'identité territoriale, incluant le projet agricole (même si celle-ci peut évoluer dans le temps) afin de donner du sens. Donner un nom, créer une marque peut y aider. Si l'identification d'une « Biovallée » a fonctionné au niveau national et international, elle est plus timide au sein du territoire, se heurtant aux divergences de visions entre politiques, entre élus et société civile ou encore entre agriculture conventionnelle et alternative. Les collectivités n'en ont pas moins pour mission de proposer un récit collectif auquel les individus peuvent se rapporter, dans la confiance où ils seront que d'autres, au sein de la communauté, partagent cette même vision, ou que d'autres visions du changement seront accueillies avec faveur, dans le respect de la diversité (De Schutter *et al.*, 2016). Faisons part aussi du questionnement énoncé en atelier, de proposer une vision reposant sur une nécessaire différenciation, avec le risque de concurrences entre territoires ou de banalisation de la différenciation.

### **La présence de catalyseurs**

Il a été souligné l'importance des éléments pouvant servir de catalyseurs à un moment donné : la présence d'agents de développement accélérant par la préparation et l'animation des dossiers la prise de décision des élus, mais aussi les moyens financiers et notamment la capacité à saisir les opportunités et à savoir se rassembler pour répondre à des appels à projets. En contrepoint a été discutée la difficulté à soutenir les dynamiques quand les financements s'arrêtent, ou du fait des inerties administratives, mais également lorsqu'il y a un désengagement politique. Ce constat rejoint l'élément clé concernant l'inscription du processus dans la durée.

Un autre catalyseur a été cité : l'impératif d'agir (territoire pauvre, chômage...). La dévitalisation du territoire, la nécessité de réhabiliter la rivière Drôme fortement dégradée, ou encore la recherche d'une agriculture alternative pour assurer la viabilité des exploitations, semblent avoir joué un rôle.

### **Thématique fédératrice et non conflictuelle**

H. Vernier a enfin évoqué l'importance d'une thématique fédératrice et non conflictuelle pour rassembler les acteurs et commencer à agir ensemble, au-delà des divergences de vues et de positions. C'est bien l'eau et la gestion de la rivière Drôme qui a conduit les acteurs institutionnels à travailler ensemble, pour la première fois, à l'échelle de la vallée, et facilité la construction de la coopération entre intercommunalités bien au-delà.

Les difficultés d'implémentation du GPRA Biovallée (que nous verrons par la suite) conduisent la CCVD à se repositionner, prenant acte que tous les acteurs ne voient pas d'intérêt à promouvoir si activement l'AB. Elle mise alors sur l'énergie, vue comme plus petit dénominateur commun sur lequel fédérer l'ensemble des acteurs (Bui, 2015). Devenir territoire à énergie positive pour renforcer son autonomie énergétique et économique, tout en préservant ses ressources naturelles,

<sup>25</sup> Version longue : <https://vimeo.com/187187168> ou version courte : <https://vimeo.com/145961374>

et en visant d'atteindre 100% d'énergies renouvelables d'ici 2020<sup>26</sup>, avec la déclinaison d'un programme « Agriculture et énergie » devient une reformulation qui cible en fait les mêmes objectifs que le GPRA, notamment en termes d'AB.

## GPRA Biovallée : concrétisations et fragmentations

Le GPRA Biovallée s'est concrétisé par une dotation de 10 millions d'euros accompagnant le lancement entre 2009 et 2014 de 191 projets, 115 portés par les collectivités, les autres par 47 acteurs privés. Une évaluation externe du GPRA est conduite en 2014 auprès des élus, des porteurs de projets et de bénéficiaires. Une forte majorité des enquêtés estime la démarche utile pour le développement économique du territoire, associé à une évolution de la société vers des pratiques plus durables. Cette évaluation générale positive est à nuancer par des analyses plus fines des concrétisations du projet.

### Ré-orientations du projet au contact d'acteurs porteurs d'une vision alternative de l'agriculture

Lors de l'élaboration du GPRA, les actions sont orientées sur le soutien aux entreprises de l'aval pour encourager la structuration de filières en AB. Toutefois, les actions et les objectifs sont réorientés au contact d'acteurs porteurs d'une conception alternative de l'agriculture (Bui, 2015). Par exemples, en matière de :

- *installation* : le GPRA prévoit initialement de financer des « pépinières intercommunales agricoles et foncières » (PIAF). Le projet reste en friche jusqu'en 2011, où la CCVD acquiert 8,5 ha et sollicite alors les Compagnons de la Terre, qui gèrent déjà une pépinière dans le Diois, en leur confiant l'animation et la gestion du dispositif. Le projet passe d'un simple dispositif pour favoriser la création d'activités à un outil à portée symbolique<sup>27</sup> visant à favoriser l'installation de paysans bio, et influe fortement sur les politiques locales de gestion du foncier agricole.

- *circuits courts* : pour l'approvisionnement des cantines, la CCVD soutient une association de consommateurs qui a créé un outil logistique, et cherche à le localiser dans la vallée de la Drôme pour bénéficier des financements du GPRA : la plateforme de distribution Agricourt associant dans sa gouvernance des consommateurs et des producteurs drômois. Agricourt ne travaille qu'avec quelques dizaines de producteurs de la vallée, mais en 2013<sup>28</sup> les résultats sont là : plus de 60% des repas servis dans les cantines et restaurants scolaires du territoire intègrent des produits bio et locaux. Au-delà de l'évolution des comportements alimentaires, les intercommunalités affirment leur volonté de promouvoir les dynamiques collectives favorisant la transformation et la commercialisation locales, pour une plus grande autonomie des exploitations (Bui, 2015) et prennent ainsi conscience de l'intérêt des acteurs alternatifs et innovants sur leur territoire.

### Développement de l'AB mais banalisation, saturation, tension et mise en retrait

Le projet GPRA Biovallée a été fortement façonné par des initiatives préexistantes, entrées en convergence avec le projet politique d'élus. Nous dénombrons en 2010 (tableau 1) 279 producteurs bio dans la vallée de la Drôme sur 1206 (23%) ; 38 transformateurs et 13 distributeurs. A la fin du projet (2014) leurs nombres ont augmenté et la dynamique se poursuit comme le montrent les chiffres de 2016. Toutefois, il n'est pas évident de mesurer les liens directs entre le GPRA et ce développement de l'AB, qui était déjà en marche. Il serait intéressant d'enquêter sur les impacts réels du projet, les changements de pratiques mis en place, les dynamiques induites, et à quelles visions de l'AB cela correspond.

	Producteurs	Transformateurs	Distributeurs
2010	279	38	13
2014	326	55	15
2016	371	56	15

Sources : données communales de l'Agence Bio (traitement Irstea, LESSEM)  
Tableau 1 : évolution du nombre d'opérateurs en AB entre 2010 et 2016

D'autant plus que nous percevons des signes de fragilité des dynamiques bio, par exemple au niveau des opérateurs économiques :

- PPAM (Duffaud-Prevost, 2015) : basculement du modèle de départ piloté par l'amont à un modèle piloté par l'aval, du fait de la forte croissance<sup>29</sup> des entreprises spécialisées et de la demande, amenant l'arrivée de grands groupes dans la vallée. S'opèrent alors des absorptions, des rachats de parts, des achats et démantèlements, avec un éloignement des centres de décision. La création de très petites entreprises, résultant souvent d'un « essaimage »<sup>30</sup> semble aussi arriver à saturation localement.

- coopérative céréalière du Diois : dans sa quête d'une plus grande autonomie, elle noue des alliances dont les périmètres sont de plus en plus étendus, l'amenant à mutualiser certains des outils acquis et perd alors une part de son pouvoir de décision (Bui, 2015).

- cave coopérative : non renouvellement des viticulteurs bio au conseil d'administration de 2013, qui deviennent minoritaires dans le bureau pour la première fois depuis les années 1990, et alors que la collecte bio plafonne à 15%.

### Difficultés à concrétiser une vision partagée et fragmentations

Un examen des décisions prises par les différents acteurs illustre les difficultés à concrétiser une vision partagée. Les signes de fragmentation sont tangibles :

- entre les intercommunalités : à l'approche de la fin du GPRA, les intercommunalités décident de ne pas poursuivre leur collaboration au-delà de 2014, en désaccord sur le fonctionnement et la gouvernance du GPRA, ainsi que sur les moyens financiers propres à injecter, les perspectives de développement et d'appropriation de l'appellation « Biovallée », la CCD craignant également pour son autonomie (Girard, 2012). En 2017, La CCVD continue à faire de Biovallée un projet phare de sa politique en se rebaptisant « Val de Drôme en Biovallée », alors que les autres collectivités s'en éloignent, au gré des fluctuations des soutiens financiers en permanence remis en question (Girard et Landel, à paraître). La CCVD affirme aussi

<sup>26</sup> <http://www.biovallée.fr/assets/editeurs/fichiers/plaquettes-dossiers/biovallée-bilan2012.pdf>

<sup>27</sup> La reformulation de l'acronyme illustre bien ce changement, le PIAF devient : « Pépinière d'installation agricole et fermière » (Bui, 2015).

<sup>28</sup> Programme agricole Biovallée, 2013, et bilan de protocole GPRA Biovallée du 9/07/14.

<sup>29</sup> Elles réalisent annuellement un chiffre d'affaires de plus de 50 millions d'euros et ont permis la création de près de 275 emplois dans la vallée.

<sup>30</sup> Essaimage des « grandes entreprises », par des stagiaires ou associés qui décident de monter leur propre entreprise.

sa politique de soutien à l'AB, quand les autres réduisent au contraire les moyens humains et financiers dédiés.

- entre les intercommunalités et la CA26 : les divergences antérieures au GPRA, s'accroissent à mesure que les politiques locales s'alignent sur celles d'acteurs plus « radicaux ». Le conflit devient ouvert lorsque les intercommunalités interviennent en 2012 sur l'installation, champ d'action de la CA26 qui exprime son opposition et prend ses distances (Lamine et al., 2015).

- entre les intercommunalités et la société civile : une critique de la gouvernance du GPRA Biovallée, portée par le milieu associatif, est le manque d'implication des citoyens. La CCVD répond en œuvrant en 2012 à la création de l'association Biovallée progressivement remise entre les mains de la société civile. Elle réforme ses statuts<sup>31</sup> en 2015 puis en 2017 en vue d'intervenir dans le domaine de l'animation territoriale à l'échelle de la vallée « en faveur d'un développement économique humain et durable ». L'association continue à défendre un fonctionnement en réseau, sans avoir pu élargir de façon significative le cercle des entreprises impliquées (Girard et Landel, à paraître), en tous cas au moment de la rédaction de cet article.

### **Biovallée : une notoriété (inter)nationale mais quelle image en interne ?**

Le GPRA Biovallée a bénéficié de relais et de supports de communication très puissants (films, reportages<sup>32</sup> et ouvrages) et a ainsi acquis une notoriété nationale, voire internationale. Pour autant, son image en interne demeure plus mitigée et controversée (Girard, 2014 ; Girard et Landel, à paraître). Par exemple, la success story des entreprises de la filière des PPAM a contribué à valoriser « cette vallée du bio », point relayé dans la presse nationale. Toutefois, l'antécédence de leur fonctionnement a fait dire à certains opérateurs : « on n'a pas besoin de Biovallée ». D'autres reprochent au projet « la récupération de notre travail depuis 30 ans » (Duffaud-Prevost, 2015). Et la confusion localement sur ce qu'est « Biovallée » perdure : une marque, une association, un projet de territoire, le nom d'un contrat de financement... (Girard et Landel, à paraître) ?

### **Conclusion : vers le design d'un éco-territoire ?**

Si la première expérience de coopération à l'échelle de la vallée de la Drôme s'est faite autour de la gestion de l'eau, l'agriculture, notamment le développement de l'AB a largement contribué à l'émergence du GPRA Biovallée et à son projet bio pour la vallée. La multiplication des initiatives (lieux d'expérimentations et de formation en agro-écologie ; nouveaux modes d'habitat, de recyclage, matériaux ; mobilisation de l'épargne coopérative ; innovations démocratiques, telle l'expérience de de la commune de Saillans et sa liste « citoyenne » élue en 2014...) témoigne : d'une part que d'autres dimensions sont en jeu dans cette vallée que nous n'avons pas pu aborder ici (et il serait intéressant de préciser les synergies ou antagonismes entre les transformations de l'agriculture et

ces différentes dimensions) ; et d'autre part d'un mouvement de fond (Girard et Landel, à paraître).

Le slogan du « développement humain durable » né dans le Diois, s'est affirmé de façon plus pragmatique en Val de Drôme (Girard, 2012), et le GPRA Biovallée visait à fédérer les intercommunalités à l'échelle de toute la vallée autour de ce slogan. L'histoire longue, avec une différenciation entre intercommunalités, et un certain maintien d'une logique de « chacun chez soi » (Girard et Landel, à paraître), même pendant le GPRA, peuvent expliquer les difficultés d'implémentation et la fragmentation qu'on observe actuellement. Les différences de visions (par exemple visions « radicalement écologique » et « de modernisation conventionnelle » pour l'agriculture) ou de positionnements, se sont (ré)affirmées au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet, en contrepoint, sans qu'une vision co-produite commune et négociée ne s'impose comme cadre de référence. Le GPRA Biovallée aura servi de catalyseur à un moment donné à la coopération d'acteurs institutionnels par les financements octroyés. Le projet de territoire « Biovallée » peine à se renouveler, sans pour autant que les initiatives individuelles et collectives relevant de l'innovation sociale s'essoufflent ou s'arrêtent au terme des subventions reçues (Bui, 2015). Ce sont donc l'acupuncture territoriale, les conversations sociales constructives et la contamination positive qui semblent continuer à se développer, quand la co-production d'une vision est à la peine et ne trouve pas ce qui pourrait fédérer l'ensemble des acteurs (l'eau, le bio, l'énergie). Notre relecture de cette expérience par la grille du design territorial telle que proposée par F. Jegou ne permet toutefois pas d'en dégager des enseignements pour le design d'un éco-territoire. Les points clé explicités lors de l'atelier peuvent être des points de vigilance. Face aux incertitudes sur la volonté des élus de poursuivre le projet « Biovallée » et sur les financements, l'association des Acteurs de Biovallée cherche à re-fédérer les acteurs publics, associatifs et économiques autour d'un nouveau projet de développement à l'échelle de la vallée, via une candidature à un appel à projet national sur les « territoires innovants de grande ambition ». C'est alors l'engagement associatif et citoyen qui tente de se substituer aux institutions pour affirmer la nécessité d'une « entrée en transition » (Girard et Landel, à paraître).

### **Remerciements**

Nous tenons à remercier à l'Irstea (LESSEM) : Sabine Girard pour sa relecture, ainsi que Myriam Grillot pour les traitements statistiques.

### **Références**

Bui, S., 2015. *Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée*. Thèse de doctorat en sciences sociales, Agroparistech, Paris.

Bui, S., Cardona, A., Lamine, C., Cerf., M., 2016. *Sustainability transitions: Insights on processes of niche-regime interaction*

<sup>31</sup> L'association est créée en 2012, afin de fédérer 2 collèges qui rassemblent les institutionnels et la société civile. En 2015, elle se dote d'un 3<sup>ème</sup> collège (acteurs économiques) et transfère son pilotage des élus aux socio-professionnels. En 2017, elle se redéfinit en modifiant ses statuts et en changeant de nom. Elle devient l'« Association des Acteurs de Biovallée », et s'ouvre à un 4<sup>ème</sup> collège destiné aux

habitants. Elle étend ses missions, au-delà de la gestion de marque, pour l'accompagnement « de l'expression stratégique d'une grande ambition pour le territoire ».

<sup>32</sup> On peut citer l'émission « CO2 mon amour » de France Inter qui a diffusé le 20 janvier 2018 une émission consacrée au « Portrait de la Biovallée, laboratoire du bio en France ».

and regime reconfiguration in agri-food systems. *Journal of Rural Studies*. 48, 92-103.

De Schutter, O., Bui, S., Cassiers, I., Dedeurwaerdere, T., Garland, B., Jeanmart, H., Nyssens, M., Verhaegen, E., 2016. *Construire la transition par l'innovation locale : le cas de la Vallée de la Drôme*. LPTransition Working Paper Series 2016-1, Louvain-la-Neuve.

Duffaud-Prevost, M-L., 2015. *L'ancrage territorial par une géographie multilocale : le cas des entreprises de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans la vallée de la Drôme*. Thèse de géographie, Université Montpellier 3.

Girard, S., Landel, P-A., à paraître. *La rivière Drôme à l'épreuve de la décentralisation. Les collectivités locales entre autonomie et dépendance*. Ed. Etudes Drômoises. A paraître.

Girard, S., 2012. *La gestion territoriale de l'eau est-elle gage d'efficacité environnementale ? Analyse diachronique de dispositifs de gestion des eaux dans la vallée de la Drôme (1970-2011)*. Thèse de doctorat en géographie, ENS, Lyon.

Girard, S., Rivière-Honegger, A., 2014. Territorialisation de la politique de l'eau en France : enseignements à partir du cas de la vallée de la Drôme (1980-2013). *Cah Agric*, 23, 129-37.

Girard, S., 2014. *Les ressorts territoriaux de la gestion de l'eau : le cas de la Drôme (1980-2013)*. *VertigO*, HS 20, 26 p.

Jegou, F., 2018. *Innovations sociales et scénarios de transition écologique*. *Agronomie, environnement et sociétés*, Vol8n°2.

Lamine, C., Bui, S., Ollivier, G., 2015. Pour une approche systémique et pragmatique de la transition écologique des systèmes agri-alimentaires. *Cahiers de recherche sociologique*, 58, 95-117.

Polo, M., Veyron, M., 1982. *L'agriculture biologique dans la Drôme. Evolution depuis 10 ans. Problèmes techniques des agriculteurs*. ISARA, Lyon.

Sencébé, Y., 2002. Des bons usages de l'enclavement : une analyse sociologique du « pays du diois », in Bleton-Ruget, A., Bodineau, P., Sylvestre, J.-P. (Dir.), « Pays » et territoires. De Vidal de la Blache aux lois d'aménagement et de développement du territoire, Dijon, EUD, 101-115.

Sencébé, Y., 2001. *Les lieux et les temps de l'appartenance - Mobilité et territoire : une analyse sociologique du pays Diois*. Thèse de sociologie, Université de Lyon II.

Tual, J., 2011. *Dynamiques territoriales de transition vers l'agriculture biologique dans la vallée de la Drôme Le développement de l'agriculture biologique dans un territoire pionnier: historique et dynamiques actuelles autour de la production de légumes*. Mémoire de fin d'études, AgroParisTech, Paris.



**Annexe : exemples d'actions mises en place ou soutenues par le GPRA Biovallée (et soutenues/développées ensuite grâce à d'autres fonds)  
classées selon les dimensions du design territorial**

Dimensions du design	Actions...	... pré-existantes et soutenues par le GPRA Biovallée	... mises en place via le GPRA
<b>Acupuncture territoriale</b>	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de développement de l'AB (aide à l'acquisition de matériel spécifique, en complémentarité du conseil général de la Drôme, aides à l'agro-alimentaire ; journées de démonstration...)</li> <li>- Soutien des AMAP</li> <li>- Animation Compost et territoire</li> <li>- Soutien à une serre de démonstration à accumulation solaire et poulaillers à énergie positive</li> </ul>	<p>Permaculture</p> <p>Phytothérapie et aromathérapie (caprins)</p> <p>Création de nouvelles filières (ex : chanvre pour du matériau de construction écologique)</p> <p>Stockage de foncier par la CCVD en lien avec la Safer</p> <p>Expérimentation de bâtiments agricoles éco-construits en bois</p> <p>Pépinières d'Installation (PIAF : aide aux porteurs de projets pour s'installer en agriculture bio)</p>
	Autre	<p><b>Tourisme</b></p> <p>Réseau de tourisme vert (véloroute)</p> <p>Réseau d'écohébergeurs de la Biovallée</p> <p><b>Habitat et énergie</b></p> <p>Habiterre (habitat groupé et écologique avec une maison commune)</p> <p><b>Réseau d'entreprises durables/éco-filières</b></p> <p>Aide à l'implantation d'entreprises et éco-filières</p>	<p><b>Habitat et énergie</b></p> <p>Dispositif DOREMI (dispositif opérationnel de rénovation énergétique des maisons individuelles : mise en réseau des artisans rénovateurs pour « former les uns et accompagner les autres »)</p> <p>Economie d'énergie : diffusion de 2000 kits d'économie d'eau et d'énergie ; conseil gratuit aux habitants et aux communes ; extinction nocturne de l'éclairage public</p> <p>Réhabilitation thermique de l'habitat social</p> <p>Aménagement d'éco-quartiers / appui à la conception et la réalisation</p> <p>Eco-constructions exemplaires (ex 1<sup>ère</sup> halte-garderie BBC de France)</p> <p><i>NB : utilisation du pin noir dans les constructions (avec conseils et formations gratuits pour les entreprises de la filière et subvention sur le coût du bois)</i></p> <p>Mise en place d'une filière bois-énergie (bois déchiqueté pour des chaufferies)</p> <p>Déchetterie à énergie positive avec accumulateurs</p> <p><b>Economie circulaire</b></p> <p>Programme d'écologie industrielle : engagement d'actions collectives avec les entreprises pour réduire leurs dépenses en gestion des déchets, énergie, achats, transports... Développer des activités locales de recyclage ou de production de services et bien mutualisés, création d'une conciergerie d'entreprises...</p> <p><b>Réseau d'entreprises durables/éco-filières</b></p> <p>Pépinières d'entreprises sur l'Ecosite à Eurre, pour aider les créateurs et les jeunes entreprises dans leur démarrage, qui a accueilli par ex. Dromolib (entreprise coopérative qui propose, à coûts maîtrisés, des solutions d'écomobilité aux entreprises, collectivités et groupes d'habitants en les associant au maximum à la réflexion lors de la conception)</p> <p><b>Economie sociale et solidaire</b></p> <p>Création de fonds solidaires</p> <p><b>Observatoire des pratiques et des savoir-faire durables de la Biovallée</b></p>

<b>Conversations sociales constructives</b>		<b>Action/Formation au développement durable</b> - Formations en agro-écologie : Les Amanins, Université de l'avenir, Ecole de la nature et des savoirs - Développement des connaissances sur le territoire (suivi d'études en collaboration avec des organismes de recherche) <i>NB : la majorité des lauréats de l'appel à projet régional pour le développement des filières bio sont de la Biovallée</i> - Soutien à des actions collectives d'entreprises pour la mise en place d'actions de développement durable - Formations au développement durable et sites de démonstration (CFPPA de Die, GRETA Viva, CFA de Livron, jardin botanique pédagogique du Monastère de Sainte-Croix, salle de formation au château de Poët Célard) - Soutien à des manifestations de sensibilisation au développement durable comme les Rencontres de l'Ecologie au Quotidien	<b>Action/Formation au développement durable</b> - Campus Biovallée et soirées-débats « Les Controverses du Campus» -Création de nouvelles formations au développement durable - Un plateau technique de formation sur les énergies renouvelables complète l'offre mutualisée de moyens mis à disposition des formations du territoire - Aménagement de lieux de sensibilisation au développement durable pour le grand public (Martouret, Gare des Ramières, Auberge des Dauphins - forêt de Saôu -) <b>Lien avec la recherche</b> Collaborations avec de nombreux organismes de formation & recherche : Inra, Irstea, Isara, IGA, UC Louvain La Neuve, FIBL... Accueil de la première antenne rurale du CNAM (Centre National des Arts et Métiers) Le concept « d'hôtel de formation du Campus » : vise à proposer à des organismes nationaux une offre d'accueil de qualité : transports en commun, sites de visites et témoins, salle en matériaux sains, sites de démonstration, restauration bio et locale... Réseau des stages StarTer (incitation de futurs diplômés à faire un stage en milieu rural et offre d'une qualité d'accueil)
<b>Coproduire des visions</b>		Marque Biovallée CCVD membre fondateur du réseau national des territoires à énergie positive (TEPOS) en 2011 (et accueil en 2012 des 2èmes rencontres nationales)	Echanges entre élus du fait de l'animation du projet Prospective participative pour la définition d'un éco-territoire de référence en 2040
<b>Contamination positive</b>	Agriculture	Soutien à la mise en place de plateformes de distribution de produits bio et/ou locaux pour la restauration collective (ex. : Agricourt)	Accompagnement des cantines volontaires pour atteindre 80 % de produits bio et/ou locaux (sensibilisation, recherche de fournisseurs, gestion de surcoûts, etc.) sur l'ensemble du territoire Programme famille à alimentation positive
	Autre		Association des acteurs en Biovallée Echange au sein des éco-parcs d'activités, des centres de co-working qui ont été aménagés lors du GPRA Défi des Familles à Énergie Positive Fêtes de Biovallée Film « du Paysage au Pays sage »